
Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191212-131-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2019

N° 131/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 décembre 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 19 décembre 2019,

Objet de la délibération :
Budget "Ordures ménagères" : décision modificative n° 1 « ajustement de crédits »

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	58
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	4
· Dont représenté(e)s	14
· Excusé(e)s :	4
· Non excusé(e)s :	19
- Votants	76

Résultat du vote

- Pour :	76
- Contre :	
- Abstention :	

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le douze décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Liesle sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice, M. Bonnefoi Frédéric quitte la séance à 22h40.

M. Bole Léon à M. Maire Pierre, M. Dard Pierre à M. Chatelain Claude, M. Lièremont Jean-Michel à Mme Morel Nicole, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, M. Ducret Sylvain à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à M. Roland Jean-Louis, Mme Chanudet Djamilia à M. Pernin Daniel, Mme Magneron Monique à Mme Petitot Marie-Jeanne, Mme Galmiche Christelle à M. Chabod Gérard, Mme Bournez Estelle à M. Jouvin Christophe, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Vergey André à M. Faivre-Pierret Christophe

Procuration M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, Mme Fietier Danièle par M. Poirot Daniel, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier.

Suppléé(e)s M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, Mme Fietier Danièle par M. Poirot Daniel, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier.

Excusé(e)s M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, Mme Fietier Danièle par M. Poirot Daniel, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier.

Absent(e)s Mmes Muller Valérie, Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Berger Danièle, Leblanc-Vichard Françoise & Ragot Maryvonne, Ms. Bourgon Jean-Michel, Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Petetin Yves, Simon Gilles, Quété Gérard et Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Pierre Daudey a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La décision modificative n°1 du budget ordures ménagères vise à basculer le surplus des prestations de services (706) et des dépenses imprévues aux dépenses de « sous-traitance » (611) et de « Charges de gestion courantes » /contribution SYBERT (658) afin de respecter le calendrier de paiement 2019.

Par conséquent la décision modificative n°1 du budget déchets est rédigée de la manière suivante (voir annexe).

Le conseil, invité à se prononcer, à l'unanimité des membres présents, valide la décision modificative n° 1 du budget général jointe à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, le 12.12.19

Pour Extrait conforme,

Comm. de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Bellet
25290 ORNANS

Jean-Claude GRENIER
Président

25434	C.C. LOUE LISON	DM n°1 2019
Code INSEE	Budget Ordures Ménagères-CCLL 90301	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

AJUSTEMENTS CREDITS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191212-131-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Désignation

Réception par le préfet : 17/12/2019

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-611 : Sous-traitance générale	0.00 €	72 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	72 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6215 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	14 629.56 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	14 629.56 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-658 : Charges diverses de la gestion courante	0.00 €	85 925.56 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	85 925.56 €	0.00 €	0.00 €
R-706 : Prestations de services	0.00 €	0.00 €	0.00 €	140 796.00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €	140 796.00 €
Total FONCTIONNEMENT	17 629.56 €	158 425.56 €	0.00 €	140 796.00 €
Total Général		140 796.00 €		140 796.00 €

(1) y compris les restes à réaliser